

que toute tentative qu'on pourrait faire plus tard en vue de s'attacher à cette formule particulière serait un faux-fuyant de nature à embrouiller la signification véritable de l'amendement par lequel on s'oppose aux installations nucléaires inutiles dans la province de Québec et, par extension je suppose, dans toutes les autres parties du Canada.

Les membres de notre parti se sont constamment opposés aux installations nucléaires au Canada, non pour des motifs d'ordre sentimental et psychologique, ni même pour des raisons morales. C'est le sens commun qui nous oblige à le faire, nous, aussi bien que le général Simonds, le général Foulkes, M. Gellner et d'autres témoins dont j'ai parlé. Nous croyons que le sens commun et les témoignages entendus au comité ont confirmé nos vues. Nous avons bien démontré notre opposition aux armes nucléaires et nous allons voter au sujet de la présente motion dans le sens de cette opposition bien connue.

(Texte)

M. Gérald Laniel (Beauharnois-Salaberry): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer à ce débat pour indiquer ma solidarité en ce qui concerne la politique de défense du gouvernement actuel et en même temps pour prouver à l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) que je n'ai pas peur de me prononcer, d'émettre des opinions à la Chambre, même avant le vote de ce soir.

Lorsque j'ai été nommé au comité sur la défense, plusieurs de mes électeurs se sont réjouis de ce que je sois membre d'un comité aussi important. Et voilà que l'occasion m'est fournie de faire connaître mon point de vue, en matière de défense, tant à la population qui m'a élu pour la représenter qu'à tous les membres de la Chambre.

Le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) ne m'a pas du tout surpris lorsque je l'ai entendu critiquer les actions du gouvernement actuel en matière de défense, et encore moins lorsqu'il a proposé sa motion de défiance. Cet honorable député, membre du comité sur la défense et ancien ministre de la Défense nationale, s'est souvent montré déçu de la façon de procéder du comité, car il aurait voulu que nous y ressassions toutes les disputes des derniers mois avant la chute du gouvernement conservateur, pour faire en sorte que notre comité devienne une arène politique en matière de défense. Le comité a préféré s'en tenir aux ordres de renvoi, en faisant une analyse complète de la situation actuelle pour permettre aux membres de se familiariser et d'être plus en mesure de faire les recommandations appropriées sur l'ensemble du problème de la défense au pays et d'aider à établir une politique canadienne dans ce domaine.

Je considère, monsieur l'Orateur, que le comité, à ce stade-ci, était loin d'être prêt à se prononcer sur le programme des frégates d'utilité générale, pas plus que nous le sommes en ce qui a trait à l'unification des trois armes ou à leur intégration en une force très mobile, car le dialogue ne s'est pas encore engagé entre les membres au sujet des différents témoignages qui nous ont été présentés depuis quelques mois.

Je ne crois pas non plus, monsieur l'Orateur, que même l'honorable député de Greenwood (M. Brewin), qui vient de me précéder, puisse lui-même émettre une opinion au nom du comité sur la défense, car il n'a fait que citer les témoignages qu'il a bien voulu.

Je crois, monsieur l'Orateur, que les membres du comité sur la défense ont beaucoup de travail à faire encore; ils ont un échange d'idées et d'esprit à se communiquer les uns les autres. Personnellement, je sais que certaines de mes idées du début ont pu changer ou évoluer et même que si, sur d'autres questions, je crois avoir une idée bien arrêtée présentement, je demeure quand même prêt à engager un dialogue, et j'espère que les autres membres du comité continueront de conserver cet esprit. Ceci permettra un échange d'idées des plus complets et, en même temps, fera en sorte que nous pourrons en arriver à des suggestions réellement constructives et à long terme.

Monsieur l'Orateur, après plusieurs mois d'hésitation et d'indécision—and ici, je ne blâme pas l'ancien ministre de la Défense nationale—de la part de l'administration précédente, le gouvernement actuel ne pouvait se permettre d'attendre bien longtemps pour prendre ses décisions. Je me dois donc de féliciter l'honorable ministre de la Défense nationale pour le travail sérieux qu'il accomplit à la tête de son ministère, où l'on a entrepris une étude complète de la politique actuelle de défense dans le but de voir à sa réorientation, s'il y a lieu, compte tenu de l'importance de comprimer certaines dépenses et d'en éliminer d'autres que l'on pourrait considérer comme moins vitales.

Je ne vois pas comment le travail du ministère peut entrer en conflit avec celui du comité sur la défense, car je demeure convaincu qu'éventuellement, ces deux groupes se renconteront à une croisée de chemins, et nous serons alors plus en mesure de juger de l'efficacité du travail accompli et de la route parcourue.

Monsieur l'Orateur, je crois que la population canadienne aurait réellement eu raison de se scandaliser de la mise en application d'un programme qui devait coûter plus de 452 millions de dollars, ne tenant aucunement compte de l'étude actuelle en matière de défense et ne comportait aucune planification.